

Déplacement atypique d'une Chouette hulotte *Strix aluco* dans le sud-est de la France

Le Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage (CRSFS) de Buoux, Vaucluse, géré par la LPO-PACA recueille chaque année une soixantaine de Chouettes hulottes *Strix aluco* (LPO-PACA 2007). Depuis sa création en juillet 1996 par le Parc naturel régional du Luberon, ce sont 795 individus qui ont été recueillis dont 65 % de jeunes non volants. Au total, 484 de ces chouettes – dont 383 juvéniles – ont fini par être relâchés dans leur milieu naturel, équipées

d'une bague dans le cadre du programme « soins » du CRBPO. La Chouette hulotte est une espèce paléarctique, connue en France pour son caractère sédentaire et territorial (Mayaud 1936, Yeatman 1976, Baudvin 1994). Une étude réalisée en Bourgogne a montré que les adultes se déplacent exceptionnellement à plus de 1,5 km de leur lieu de reproduction, tandis que les jeunes sont rarement retrouvés à plus de 10 km de leur lieu de naissance

(Baudvin *op. cit.*). Compte tenu de ces caractères écologiques, les sites de lâcher choisis par le CRSFS sont intentionnellement variés pour limiter le phénomène de densification des populations locales. Également, pour des raisons évidentes de moyens humains et financiers, le lâcher des oiseaux sur leur site de découverte n'est que rarement envisagé (en 2009, 284 oiseaux récupérés par le CRSFS en Provence-Alpes-Côte-d'Azur ont été relâchés).

OBSERVATIONS

Depuis les premiers oiseaux libérés en 1996, 14 contrôles¹ de Chouettes hulottes ont été réalisés (2,9 % du total des Hulottes baguées); la plupart concernent des oiseaux de 1^{re} année élevés au CRSFS et contrôlés à moins de 5 km du site de lâcher.

• Citons par exemple cette jeune Chouette hulotte trouvée le 28 février 2007 à Avignon, Vaucluse, recueillie et élevée au CRSFS avant d'être relâchée le 16 mai à Gap, Hautes-Alpes. Cet oiseau a pu être contrôlé vivant (emprisonné accidentellement dans le conduit d'une cheminée) le 27 octobre de la même année... à moins de 500 mètres du site de lâcher.

• Seules deux Chouettes hulottes recueillies adultes au CRSFS ont fait l'objet d'un contrôle après leur réinsertion dans le milieu naturel. Dans le premier cas, l'oiseau a été récupéré un 6 octobre à Bonnieux, Vaucluse, pour être relâché le 20 octobre à Buoux, Vaucluse, avant d'être trouvé mort (cause inconnue) 19 jours plus tard à Bonnieux, soit une distance parcourue de 6 km.

• Le deuxième contrôle concerne une femelle avec plaque incubatrice récupérée au sol en état de torpeur

¹ On définit par « contrôle » la récupération d'oiseaux bagués, trouvés morts ou vivants, blessés ou en bonne santé.

(origine du choc inconnue) le 13 mars 2007 près d'un parc boisé à Bargemon, Var. L'oiseau a été pris en charge au CRSFS jusqu'à son rétablissement et son lâcher le 25 mai suivant à Sivergues, Vaucluse. Cet oiseau a finalement été retrouvé mort le 21 janvier 2010... à Bargemon, Var, après avoir parcouru une distance de 95 km pour retrouver son site de nidification !

DISCUSSION

Géroudet (2000) rapporte de rares cas de déplacement de Chouettes hulottes adultes sur plusieurs centaines de kilomètres, mais ceux-ci ne semblent concerner que le nord et l'est de l'Europe (Russie) et s'expliquent avant tout par la difficulté rencontrée pour l'alimentation. Dans notre cas, il s'agit plutôt du contexte particulier induit par l'activité courante d'un centre de sauvegarde qui semble avoir amené une Chouette hulotte adulte à se déplacer sur une longue distance, dans le but apparent de réinvestir un site de nidification initialement occupé. Dans le cas des jeunes oiseaux élevés au CRSFS, les contrôles réalisés tendraient plutôt à montrer une faible dispersion à partir des sites de lâcher en accord avec le comportement sédentaire naturel observé chez cette espèce. Dans le cas présent, l'oiseau semblait savoir qu'il avait été déplacé, a regagné son territoire en dépit du caractère sédentaire de l'espèce et malgré les risques que peut présenter un tel déplacement; l'individu a en effet tout à y gagner: la connaissance du milieu environnant et des zones de chasse ainsi qu'un partenaire, la Chouette hulotte étant connue pour la fidélité qui unit les couples reproducteurs (Baudvin *et al.* 1991). À l'opposé, le comportement de philopatrie qui caractérise les jeunes Chouettes hulottes sem-



1. Chouette hulotte *Strix aluco* juvénile, recueillie au Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage de Buoux, Vaucluse, juillet 2007 (Olivier Hameau). *Young Tawny Owl*.

blerait quant à lui « réaffecté » au site de lâcher, les jeunes oiseaux ne cherchant ainsi plus à retourner sur leur site de naissance d'origine. La prise en compte de ce paramètre prend toute son importance lorsqu'il s'agit de varier les sites géographiques de lâcher des jeunes Chouettes hulottes recueillies en centre de sauvegarde de la faune sauvage.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDVIN H. (1994). Chouette hulotte. In YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G., *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989*. Société Ornithologique de France, Paris.
- BAUDVIN H., GÉNOT J.-C. & MULLER Y. (1991). *Les rapaces nocturnes*. Sang de la Terre, Paris.
- GÉROUDET P. (2000). *Les rapaces d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- LPO-PACA (2007). Un centre régional pour la sauvegarde de la faune sauvage: 10 ans d'action. *Faune & Nature* n°47.
- MAYAUD N. (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études Ornithologiques, Paris.
- YEATMAN L. (1976). *Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1970 à 1975*. Société Ornithologique de France, Paris.

REMERCIEMENTS

Ils s'adressent aux partenaires du CRSFS: l'Union Européenne, la région PACA, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et le Parc naturel régional du Luberon, propriétaire du site qui en a confié la gestion à la LPO-PACA. Je remercie aussi les bénévoles qui acheminent les oiseaux récupérés dans la région, et le CRBPO pour les bagues fournies. Merci enfin à A. Flitti, M. Goliard et B. Kabouche pour leur relecture.

SUMMARY [À VOIR PAR GW]

Long distance movement of a Tawny Owl in southern France. *The regional wildlife refuge, based at Buoux, Vaucluse, south-eastern France, collected each year about 60 Tawny Owls. A total of 484 Tawny Owls – including 383 young – have been ringed and released, from 1996, 14 Tawny owls were controlled. These are mainly young birds found less than 5 kilometers from the place of release. Two adults only have been found again, from which one has moved on 95 kilometers to return to his breeding place.*

Olivier Hameau (LPO)
Château de l'Environnement
84480 Buoux
(olivier.hameau@lpo.fr)